Les EXTRATERRESTRES

-Objets Volants Non Identifiés-

FRANCE : 10 Frs
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro :

Le Capitaine de gendarmerie KERVENDAL raconte...

Avril 77
N° 2

LES EXTRATERRESTRES

Revue d'information spécialisée, de tous publics. Rédaction et Administration à St Denis Les Rebais 77510 REBAIS.

Directeur de la publication : Gérard LEBAT.
Dépot Légal à la bibliothèque Nationale : Avril 1977.
COMMISSION PARITAIRE No : 51 659.

IMPORTANT:
Veuillez noter que tous les abonnements commençent le ler Janvier. Les lecteurs qui s'abonnent en cours d'année recevront donc les numéros parus dans le courant de l'année.

A NOS LECTEURS :
Tous nos lecteurs sont invités à participer à la rédaction de la revue. Envoyez vos articles,observations,théories au siège de la revue.

COLLABORATION :
Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le thème : OVNI.

CHANGEMENT D'ADRESSE :
Pour vos changements d'adresse,joindre la dernière bande adresse et 3 Frs en timbres.

*

TOUT LE COURRIER CONCERNANT LA REVUE EST A ADRESSER A :

LES EXTRATERRESTRES
ST DENIS-LES-REBAIS
77510 - REBAIS. FRANCE

Dans le but de soulager un peu nos frais généraux, lorsque vous nous écrivez, veuillez avoir l'amabilité de nous joindre un timbre lorsque vous souhaitez une réponse. MERCI.

LES EXTRATERRESTRES

Certains lecteurs seront peut-être intrigués par le titre un peu science- fiction de notre revue. Mais pour des raisons administratives , comme nous l'avons dit dans l'éditorial de notre numéro 1, nous avons du prendre et conserver ce titre.

Toutefois ceci n'enlève rien au sérieux que nous donnons à la revue.

Les pages sont en effet ouvertes à tous les chercheurs, scientifiques, et universitaires.

A NOTER

La rédaction n'est pas responsable des textes, illustrations, dessins et photos publiés qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

L'envoi de tous documents à notre rédaction implique à leurs auteurs l'accord pour une libre reproduction.

LA REDACTION :
La rédaction de la revue LES EXTRATERRESTRES est placée sous la direction d'un comité de rédaction composé de trois membres élus pour un an.
Pour 1977 il s'agit de Messieurs :

Guy CAPET
Henry DIZIER
Thierry PINDIVIC

A la direction technique :

Direction Artistique :
Gilles RICHARD
assisté de : **Jean Claude PONCET**
Service de la diffusion en librairie :
Jean Pierre DUHAMELLE
Direction des conférences :
Jean James MIGNOT
et Philippe CAFFIER.
Corrections :
Jean LARJAUD
Rubrique littéraire:
Gilles SMIENA

SOMMAIRE



NUMERO 2
PARUTION DU 2 EME TRIMESTRE 1977.
LE NUMERO : 10 F.

NOTRE PROCHAIN NUMERO PARAITRA LE 1 er JUILLET .



VOUS SOUHAITEZ COLLABORER A NOTRE REVUE.
TEL : 853 30 89.



ABONNEMENTS.

Les abonnements et réabonnements doivent être adressés directement au siège de la revue. Conditions en page intérieure.

AIDEZ-NOUS A MIEUX VOUS INFORMER, A VOUS PRESENTER UNE REVUE TOUJOURS AUSSI LUXUEUSE, POUR CELA, FAITES AUTOUR DE VOUS DE NOUVEAUX ABONNES .

nos réunions publiques à paris,

La revue LES EXTRATERRESTRES organise à Paris des réunions débats, doublées d'une séance de travail pour les lecteurs qui désirent travailler activement à l'organisation de la revue, la mise au point des articles etc..... Au cours de la première partie de la réunion, nous retraçons donc un bref historique du phénomène , suivi d'un débat . Ces réunions sont ouvertes à tous. Elles sont organisées dans une salle mise aimablement à notre disposition, et nous tenons ici à le remercier, par le CENTRE CULTUREL DU IO EME, 31, Rue de Chateau Landon PARIS IO ème (Métro Stalingrad) Nos prochaines réunions auront lieu à 15 H précise aux dates suivantes :

2 Avril - 23 Avril - 14 Mai - 28 Mai - 11 Juin - 25 Juin -

N'OUBLIEZ PAS QUE LE MOINDRE RENSEIGNEMENT PEUT NOUS AIDER A PROGRESSER DANS NOS TRAVAUX. N'HÉSITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOS OBSERVATIONS, DE VOS INFORMATIONS, EN MÊME TEMPS QUE DES REMARQUES QUE VOUS AURONT SUGGÉRÉES NOS ARTICLES.

En France il existe de nombreux groupements de recherches sur les "soucoupes volantes".
Nous avons tenté d'en établir une liste. Toutefois si vous en connaissez d'autres, faites le nous savoir. D'avance Merci.

S.V.E.P.S.
Société Varoise d'Etudes des phénomènes Spaciaux.
6, Rue Paulin Guerin
83100 TOULON

ADEPS
Association pour la Détection et l'étude des phénomènes Spatiaux.
7, Rue Rostand
06600 ANTIBES

AAMT
Association des Amis de Marc Thirouin
29, Rue Berthelot
26000 VALENCE

LDLN
Lumière dans la Nuit
Les pins
43 - CHAMBON/LIGNON

CNRE
Centre National de Recherches

51, Rue Fridjof Nansen
57100 YUTZ

CERPI
Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes Inexpliqués.
16 Bis Rue St Pallais
17100 SAINTES

GENPI
Groupe d'Etudes Normand des phénomènes Inconnus
18, Rue Vauquelin
14000 CAEN

CNEPE
Centre Normand d'Etudes Psychiques expérimentales
29, Rue Paul Langevin
76140 LE PETIT QUEVILLY

GREPO
Groupement de Recherches et d'Etudes du phénomène OVNI.
15 Av Achille Maureau
84700 Sorgues

GERS
2, Av de Normandie
06100 NICE

ARFA
Station Spaec
2 Av Azam
33600 PESSAC

CNROVNI
Commission Nationale de Recherches sur les Objets Volants Non Identifiés.
J.F. Le Boedec
1 Rue de Montauban
93410 VAUJOURS

GROUPE VERONICA
3 Rue Folco de Baroncelli
30000 NIMES

G.R.S.OVNI
Groupement de Recherches Scientifiques sur les OVNI
Jean Giraud
518, Rue de Bouvreuils
Entrée 18 Bien Assis
03100 MONTLUCON

G.T.R. OVNI
Groupement Troyen de recherches sur les OVNI.
2, Rue Louis Ulbatch
10000 TROYES



FAITES LE ET CA SE FERA ! ....

Chacun d'entre nous est un être éphémère, original non seulement par son histoire, par son environnement social et naturel mais par sa constitution biochimique et par ses aptitudes psychosomatiques qui en résultent.

Aussi vous, lecteur, vous n'aurez jamais le son de ma voix, la graphie de mon écriture, les mêmes perceptions et conceptions des choses de ce monde.......

Nous sommes donc tous autonomes biologiquement, psychiquement et intellectuellement. Cependant, nous, ufologues, une caractéristique nous lie étroitement :

c'est une certaine multidimensionnalité de l'esprit nous permettant de tenter l'exploration d'un vaste océan de phénomènes inexplicables. Malheureusement notre cerveau est vite ébloui et saturé par un nombre infime de réalités ou d'apparences qui suffit à cacher tout le reste.

Pour pallier à cet inconvénient, la revue voudrait, à travers les échanges d'idées, les illustrations de réalisations et recherches en cours, dégager les lignes de force principales qui influencent l'ufologie et son futur.

C'est pourquoi, LES EXTRATERRESTRES vous invite à faire votre propre recherche méthodique basée sur trois principes fondamentaux : Observation, Réflexion et Action.

OBSERVER en collectant des informations,
REFLECHIR en énumérant les hypothèses et en les classant,
AGIR en mettant en oeuvre un contrôle systématique des hypothèses avancées.

La revue sera alors le forum nécéssaire ou vous pourrez échanger avec les autres, vos produits, vos services et vos renseignements.

FAITES LE ET CA SE FERA pour le plus grand bien de tous.

Sachez que vos actes si éphémères en apparence ont parfois un prolongement qui se répercute longtemps.

Notre revue s'étoffe chaque fois davantage et ce, grâce à la collaboration de nombreux chercheurs. Cependant certains d'entre vous restent encore trop discrets.

Vos réflexions, suggestions et expériences intéressent tous les Ufologues............

HENRI DIZIER .
Membre du comité de Rédaction.

LE CAPITAINE
KERVENDAL NOUS A DIT...

LE CAPITAINE DE GENDARMERIE KERVENDAL ETUDIE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNEES LE PHENOMENE OVNI. NOUS TENONS ICI A LUI RENDRE HOMMAGE POUR SA TENACITE . IL EST L'UN DES PLUS CELEBRES OFFICIERS DE GENDARMERIE DE FRANCE A DEFENDRE LA REALITE ET LA RECHERCHE SUR LE PHENOMENE. C'EST POURQUOI THIERRY PINDIVIC, MEMBRE DU COMITE DE REDACTION, A DECIDE DE L'INTERVIEWER.

Le capitaine KERVENDAL tient à nous préciser que n'exerçant aucune fonction officielle " OVNI" au sein de la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, les réponses qu'il donne à nos questions ne sont faites qu'à titre strictement privé et n'engagent que lui

Mon capitaine, depuis combien de temps suivez-vous la question des OVNI et dans quelles circonstances avez-vous été amené à vous y intéresser ?

Cela fait à peu près une dizaine d'années que je suis personnellement cette question. Mais si j'ai été amené à m'y intéresser de plus près, c'est un peu par galéjade. Il y a six ans en effet, on m'avait demandé comme on demande à tout officier de gendarmerie d'écrire un article pour alimenter notre revue intérieure " La revue d'études et d'informations de la Gendarmerie Nationale " j'ai proposé d'écrire un article sur les OVNI.. Ce sujet me passionnait, mais je pensais qu'on ne me demanderait pas d'écrire réellement quelque chose sur un sujet aussi scabreux. Manque de chance mon chef de corps du moment a été intéressé par le sujet et l'a accepté. Il m'a demandé de l'écrire et m'a suggéré de prendre contact avec Charles GARREAU, que vous connaissez certainement. Ensemble, nous avons rédigé l'article qui parut dans notre revue en 1971. C'est le point de départ. Ensuite en 1972, j'ai été affecté à la Direction de la Gendarmerie. Grâce à l'amabilité de mes camarades, j'ai alors pû consulter les dossiers accumulés, car mon affectation, comme vous pouvez vous en douter n'avait rien à voir avec les OVNI. .

Depuis cette date avez-vous pu remarquer une évolution du problème OVNI au niveau de la Gendarmerie. Si oui, dans quelles circonstances et quelle était la nature de cette évolution ?

En ce qui concerne l'évolution de l'action de la Gendarmerie dans le temps, il s'est produit deux faits. Le premier, la parution de mon article qui a bénéficié d'une diffusion plus grande que celle que je souhaitais. Cet article était initialement destiné aux seuls gendarmes; il a cependant été largement cité dans la presse nationale dans la presse régionale et même dans celle des pays voisins. Je ne sais pas ce que les gendarmes en ont pensé, mais je crois que beaucoup l'ont lu. A partir de cette date les procès-verbaux sont parvenus plus systématiquement à notre direction. Mais je ne sais pas si l'article y était pour quelque chose car le deuxième fait s'est produit peu après à savoir une nouvelle vague d'observations à partir de décembre 1973. Devant cette recrudescence d'observations, les procès verbaux ont commencé à affluer et se sont entassés. Il fallait que la Gendarmerie trouve un débouché à ces procédures. Elle a fini par le trouver en la personne de Claude POHER. C'est ainsi que tous les procès-verbaux sont actuellement adressés au Centre National d'Etudes Spatiales à TOULOUSE, où Monsieur POHER les étudie.

Est-ce que vous avez mené l'enquête dans certains cas ?

Non, je n'ai jamais eu l'occasion d'enquêter officiellement sur des cas d'observations; et je ne tiens pas pour l'instant à participer à des enquêtes privées.

Dans une lettre que vous m'avez adressée le 27 février dernier vous déclarez : " Nous pensons aborder l'élaboration d'une sorte de guide dans les mois à venir ". Où cela en est-il ?

Oui, je n'ai guère avancé. Je travaille à mes moments perdus à une étude destinée au Directeur de la Gendarmerie. Dans cette étude, où j'aborde un certain nombre de points relatifs au problème OVNI, je pense présenter également, peut-être pas un guide mais un canevas d'enquêtes. Les gendarmes doivent savoir exactement comment aborder une enquête qui n'est ni judiciaire, ni administrative, ni militaire et qui les désoriente souvent. Actuellement, rien n'existe. Les directives sont très sommaires, pratiquement inexistantes. Heureusement certains gendarmes se souviennent avoir lu mon article et se réfèrent au questionnaire proposé par Charles GARREAU. Je pense que ce questionnaire est actuellement dépassé et doit être revu. Nous connaissons mieux le phénomène, ou tout au moins ce qu'il y a lieu de rechercher.



«..la gendarmerie, voyant ces procès-verbeaux s'entasser...».

Les illustrations humoristiques qui accompagnent cet article sont de :
ALAIN VULTAGGIO

"Certains officiers de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et moi même, tous à titre privé souhaitons officialiser notre action et qu'une commission d'études officielle soit créée." Voilà ce que vous m'écriviez dans une lettre datée du 21 Avril.

Oui, je crois que dans ce domaine, il faut être prudent. Nous n'avons aucun titre pour avoir le droit de dire qu'il faille mettre sur pied une commission ou même qu'un organisme officiel soit désigné pour s'occuper des OVNI. Actuellement au Centre National d'Etudes Spatiales, Claude POHER reçoit officiellement tous nos procès-verbaux. Il y a donc bien un organisme officiel; mais Claude POHER travaille malgrè tout à titre privé avec certes, des moyens. Mon avis personnel est que l'enjeu est important et que nos procès-verbaux devraient être étudiés par une commission regroupant des scientifiques de plusieurs disciplines et non pas par un seul. De toutes façons ce n'est pas notre rôle de décider qui est le plus apte à faire l'étude scientifique du problème. Par ailleurs il faut se garder absolument de tomber dans les mêmes erreursque la commission Condon.

Vous m'avez dit être très déçu par le congrès de Poitiers, pourriez-vous vous en expliquer ?

Oui en effet j'ai été très déçu par ce congrès. J'y ai assisté à titre privé, comme vous le savez. J'étais invité par Jean-Claude BOURRET. Je n'ai aucune fonction officielle OVNI : la gendarmerie était donc représentée officiellement par un officier du service qui reçoit les procédures mais qui ne les traite pas! Les positions prises par mon camarade au nom de la Gendarmerie ne reflètent en fait que ses propres idées. Or il ne s'intéresse pas personnellement aux OVNI et ne pouvait par conséquent pas davantage s'engager. J'ai donc été déçu que la gendarmerie reste sur ses positions. Mais comment pouvait-il en être autrement?
Il n'est pas, pour nous, question d'être pour ou contre les soucoupes volantes, mais je pense que nous pouvons aller au-dela de ce que nous faisons actuellement. Il s'agit simplement de donner des directives à l'ensemble de la gendarmerie, y compris à la gendarmerie de l'Air, à la gendarmerie maritime, à celle des transports aériens, et de donner des directives précises afin que la qualité des informations recueillies soit améliorée.
La gendarmerie peut apporter beaucoup aux chercheurs.

Est-ce qu'un compte-rendu du congrès de Poitiers a été fait ?

Je ne sais pas. Enfin je ne suis pas en mesure de vous dire ce que mon camarade, représentant officiel de la gendarmerie à Poitiers a pu faire.

En ce qui concerne les conclusions du congrès, qu'a-t-il été décidé quant à l'orientation à donner à l'étude du phénomène ? .

Je suis assez mal placé pour vous répondre et je préfère ne pas m'avancer sur ce terrain. Avec un peu de recul je crois toutefois que l'intervention de Jean-Pierre PETIT a été l'évènement marquant de ces journées.

En somme le congrès de Poitiers n'a pas marqué de tournant véritable dans l'étude du phénomène.

Il n'a peut-être pas marqué un tournant véritable, mais étant donnée la publicité que Jean-Claude BOURRET a su lui assurer, il n'est pas douteux que les retombées continuent à se faire sentir.

Est-ce que vous avez pu constater une évolution dans la manière d'envisager le problème de la part des scientifiques, non pas au niveau des décisions à prendre quant à l'étude du problème, mais au niveau de la considération du problème. Est-ce que les scientifiques ont l'air de s'y intéresser davantage ?

C'est difficile à dire parce que, si je me réfère au congrès de Poitiers, il y avait certes des scientifi-

ques de renom comme GUERIN, le professeur MEESEN, POHER, PETIT, Jacques VALLEE et d'autres moins connus mais aucun anti-soucoupiste . La communauté scientifique ne veut pas encore s'intéresser aux OVNI . A côté de ce petit comité de scientifiques la foule des auditeurs venus entendre parler des soucoupes. Pour beaucoup l'ufologie est devenu une religion.

Donc à priori aucun changement véritable.......

Je e pense pas. Cependant certains indices laissent à penser que de nombreux scientifiques situés hors des milieux soucoupistes commençent à étudier le phénomène pour leur propre compte afin, sans doute, de préserver leur lucidité. Mais il est encore prématuré de parler de prise de conscience générale.

Maintenant, j'aimerais avoir votre sentiment sur les points suivants. Les premières questions que je vous ai posées concernaient votre action dans le domaine. Ce questionnaire, maintenant, est un questionnaire d'intérêt général.
A propos de la commission d'étude instaurée en 1954 au ministère des Armées , je voudrais vous demander si vous croyez que l'arrêt des activités de cette commission en 1966 est liée à la décision américaine d'instaurer une étude scientifique confiée plus tard à une université , notamment celle de Colorado ?

Là aussi je ne peux vous donner qu'une impression personnelle. Je pense que c'est lié , mais je n'ai pas eu accès aux dossiers du ministère de la défense, loin s'en faut. Je ne sais rien de ce qui a pû exister à l'armée de l'air. Quoi qu'il en soit, à une certaine époque l'Etat Major des Armées a fait savoir à la Gendarmerie qu'il était inutile de continuer à adresser les procès verbaux à l'armée de l'air et cela devait être à peu près à l'époque de la révélation des conclusions de ce fameux rapport Condon. Pour en revenir à la commission de l'Armée de l'Air ,ce que j'en sais se borne à l'article écrit par le colonel ALEXIS de l'Armée de l'Air et publié par la revue " Armées d'aujourd-hui " .

Justement, le Colonel ALEXIS m'a dit que le Rapport Condon avait été lu dans l'Armée de l'Air Française mais qu'il n'avait pas changé l'orientation de celle-ci.....

C'est possible, mais je voudrais vous préciser qu'à ma connaissance personne ne l'a lu dans la Gendarmerie qui fait pourtant partie de l'Armée Française.

Pensez-vous qu'il ait pourtant eu une influence néfaste. C'est à dire pensez-vous que cela soit lié à un discrédit au niveau de certains scientifiques qui l'auraient lu, et donc à un désintérêt porté au phénomène.

Non, je ne pense pas. Je ne connais pas les conclusions du colonel ALEXIS, mais il est possible que le phénomène ne semblant présenter aucun danger pour la sécurité du territoire des USA (qui avaient une commission ayant plus de moyens que celle de l'Armée Française) , les Français en aient déduit également qu'il n'y avait pas de danger pour la sécurité de notre territoire et que par conséquent il n'était pas nécessaire de s'obstiner à rechercher une explication hypothétique.

Depuis combien de temps les notifications d'OVNI sont-elles transmises à Claude POHER au CNES, et dans quelles circonstances cela s'est-il passé ?

Les procédures sont transmises au CNES depuis un peu plus d'un an. Tous les dossiers détenus depuis 1954 lui sont ou lui seront transmis. Je vous ai dit tout à l'heure que la gendarmerie, voyant ces procès-verbaux s'entasser, avait souhaité trouver un débouché et avait fini par le trouver en la personne de Claude POHER.



.........en somme, c'est pratiquement une façon de s'en débarasser........

Si vous le voulez. Mais il faut dire que lorsqu'un gendarme fait une enquête ou rédige une procédure il le fait pour édifier une autorité et non pas seulement pour son propre plaisir. Ces autorités

sont soit les autorités administratives, soit les autorités judiciaires, soit les autorités militaires. Parfois ce sont les trois autorités qui sont intéressées par un procès verbal. Dans le cas qui nous intéresse ici on ne sait pas très bien qui est intéressé puisqu'on ne sait pas à quoi ou à qui on a affaire si bien que les trois autor tés reçoivent donc les procès-verbaux d'observations d'OVNI. Qu'en font elles ? Nous ne le savons pas, et cela nous gène. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il fallait les passer à quelqu'un qui en ferait quelque chose. POHER recevait déjà les compte rendus des groupements privés, il s'est présenté à la Direction de la Gendarmerie et a été accepté.

J'ai pu constater une certaine réticence de la part de la Gendarmerie à autoriser les gens à compulser les documents......

Oui, c'est une remarque intéressante. La gendarmerie ne peut autoriser tout le monde à prendre connaissance des procès-verbaux. Pourquoi ? Ce n'est pas à cause du contenu des informations relatives aux OVNI , mais simplement parce que dans une procédure de Gendarmerie ou de police l'enquêteur donne son impression sur le témoignage et est ainsi amené à parler de la moralité du témoin. Ces renseignements sont confidentiels. C'est gênant et même dangereux d'autoriser n'importe qui à consulter le procès-verbal où il est dit que Monsieur Un Tel, témoin d'une observation d'OVNI, est un ivrogne ou a eu maille à partir avec la justice. Et cela est encore plus gênant lorsque cela est écrit dans un livre. Il est d'autre part assez difficile de savoir si la consultation des rapports de Gendarmerie est réalisée dans des buts de recherche ou simplement pour en tirer un livre.

C'est génant mais c'est extrèmement dommage car ce sont de loin les meilleurs rapports.......

C'est franchement dommage et c'est pour cela que dans l'étude que je prépare à l'attention du Directeur de la Gendarmerie, je propose que le petit couplet " moralité " soit séparé du corps du rapport dans les procès-verbaux. Je ne demanderai pas qu'il soit supprimé car il est important qu'on sache à qui on a affaire. D'ailleurs les groupements privés l'ont bien compris et demandent à leurs enquêteurs de donner ces mêmes renseignements de moralité. Cela fait partie de la meilleure connaissance du phénomène. Alors il sera peut-être possible de communiquer les relations d'observation sans réticence.

Il faut dire que du fait de leur répartition sur l'ensemble du territoire les gendarmes sont les mieux placés pour les rapports ......

Bien sûr, les gendarmes ont une connaissance approfondie de la population et sont à peu près partout : territoire métropolitain, départements d'outre-mer, bases aériennes militaires, bases navales, aéroports civils. Ils sont donc bien placés. Mais ils ont ,parfois, une connaissance insuffisante du phénomène OVNI et tout au moins sont insuffisamment motivés. Il faut aussi que la gendarmerie prenne nettement conscience que le phénomène OVNI n'appartient à personne en propre, mais à tout le monde. N'importe qui devrait avoir le droit de consulter nos dossiers à condition bien entendu que les précautions dont je parlais tout à l'heure soient prises. Tout cela risque de nous demander la mise sur pied d'une cellule, en quelque sorte de " soucoupe-service " capable de faire le lien entre les utilisateurs (chercheurs. groupements privés etc...) et les enquêteurs. C'est ainsi que cette cellule serait chargée de ce que je fais en ce moment en répondant à vos questions.

.....Officiellement et à temps plein........

C'est cela. Informer, se tenir au courant de l'évolution des connaissances dans ce domaine, pouvoir également donner certaines directives ou conseils aux unités sur le terrain, faire des rapprochements, etc...... En fait il faut quelqu'un qui y croit un peu tout en gardant la tête froide.

J'ai remarqué que maintenant aux Etats Unis, dans une base de l'Alabama, la base MAXWELL l'ensemble de la documentation du Livre Bleu est à la disposition du public qui n'a toutefois pas le droit d'en prendre des photocopies.... D'autre part la Générale Service Administration dispose égalemen de toute la documentation " Blue Book " et il est, donc possible de se renseigner à ce niveau là; c'est cela qui est fondamental.

Oui, c'est bien cela. Il y a un réel problême en ce qui concerne la reproduction de documents, surtout lorsqu'il s'agit de s'en servir pour écrire un livre. Le problême existe uniquement du fait des renseignements de moralité et un degré moindre du fait du degré de crédulité à accorder à l'information fournie. Mais ce dernier point ne nous concerne pas. Je pense un peu au dernier livre de Jean-Claude BOURRET. Dans ce livre sont reproduits un certain nombre de procès-verbaux de Gendarmerie. C'est un peu gênant.



.... Disons que dans un sens, actuellement, pour tout chercheur sérieux dans ce domaine, ce livre est une mine d'or puisqu'on peut disposer des informations que seul Jean-Claude BOURRET a pu avoir ....

Je pense qu'il ne faut pas trop exagérer l'importance de ces observations. En effet une trentaine d'affaires sont rapportées dans le livre de Jean-Claude BOURRET sur sept ou huit cents procès-verbaux. Certaines affaires ont depuis été élucidées par les gendarmes ou par les groupements privés.

Par ailleurs les chercheurs ont à leur disposition les rapports des groupements privés parfois excellents. En fait ce livre est plus destiné au grand public qu'aux chercheurs ou aux ufologues militants. Mais il n'est pas dans mes intentions de faire la critique du livre de Jean-Claude BOURRET qui a le mérite d'intéresser le grand public au phénomène OVNI......

A votre avis, est-il possible actuellement que des documents concernant les OVNI soient classés, et dans l'affirmative trouvez-vous cette démarche justifiée ?

Je voudrais que vous me précisiez ce que vous entendez par " classés ".

" Classés" c'est à dire.... comme les notifications qui ont été classées pendant un moment " confidentiel " . C'est à dire qu'il n'était pas question à l'époque qu'un Claude POHER ou un Jean-Claude BOURRET puisse les consulter.

Non, chez nous non. Absolument pas. Toute personne autorisée à consulter nos dossiers a accès à la totalité des documents.

Et au niveau de l'Armée de l'Air ?

Si l'Armée de l'Air reçoit des informations autres que celles que nous avons, c'est qu'elle les a reçues par d'autres sources, en particulier pas ses pilotes c'est du moins ce que je suppose. Il n'y a aucune raison qu'elle " classe " les procès-verbaux que nous lui adressons et qui constituent une partie importante de sa documentation. En fait nos procès-verbaux doivent parvenir par le canal militaire. De toutes façons le seul débouché officiel que nous connaissons actuellement pour nos procédures est le Centre National d'Etudes Spatiales. Ce débouché est le seul qui mène sur l'étude du phénomène.



En somme la question suivante revient à vous demander si vous croyez que seul Monsieur POHER l'étudie en FRANCE et si seuls des homologues de Monsieur POHER l'étudient dans les pays étrangers. En somme pensez-vous qu'existe ou non, au niveau Européen par exemple, une étude scientifique des OVNI par, disons, services secrets interposés. Je sais que par exemple la CIA a eu à étudier les OVNI avec le comité ROBERTSON. Est-ce que par exemple le SDECE a eu à étudier les OVNI ?

En ce qui concerne la première question, je ne sais pas. Nous ne connaissons officiellement que Monsieur POHER. Je sais par contre que de nombreux scientifiques souhaiteraient pouvoir consulter les procès-verbaux de la Gendarmerie et même les recevoir. C'est un problème à suivre. En ce qui concerne le SDECE, je ne sais rien. Cependant il ne faut pas oublier que nous ne connaissons rien ou presque rien des OVNI . Rien ne prouve que ce phénomène ne recouvre pas un certain nombre d'activités n'ayant rien à voir avec les Objets Volants Non Identifiés. On peut très bien envisager qu'il peut parfois s'agir de trafiquants, d'agents secrets etc... C'est d'ailleurs pour cela que la Gendarmerie doit s'intéresser au phénomène. Il ne serait donc pas étonnant que le SDECE s'intéresse à ces manifestations mais non pas aux OVNI en tant qu'OVNI[2].

Des tentatives ont été faites par le professeur James Mac DONALD[3] et Colman Von KEVECZKI[4] de décider l' ONU ,ou du moins l'Outer Space Affairs Group, de mener une étude dépolitisée du phénomène. La délégation Cambodgienne avait même proposé d'accueillir la commission d'enquête sur son sol en un endroit immédiatement transformé en " no man land ". Rien n'a abouti. Pensez-vous qu'une telle étude pourra être réalisée un jour ?

Je ne sais pas. En ce qui concerne la France, je pense qu'il faudrait d'abord organiser les réseaux d'enquête . Puis se mettre d'accord sur la façon de faire avancer l'étude. Pour l'instant, il y a les gens qui sont partisans de confier l'étude à un organisme officiel, d'autres qui préféreraient que ce soit une commission de scientifiques bien triés. Parfois dans cette polémique on se retrouve très loin de l'intérêt de la recherche. Il faudrait donc que les gens sérieux, intéressés par les OVNI apprennent à ne plus se battre entre eux. Je crois que c'est un préalable à un accord, à des rencontres entre gens de bonne volonté. Ensuite on pourra songer à la meilleure façon d'étudier le phénomène. Peut être pourra-t'on ensuite penser à l'ONU, ou à un autre organisme de classe internationale. Pour l'instant on n'en prend pas le chemin. En ce qui concerne la Gendarmerie, il est évident que si nous avions une cellule officielle chargée de suivre le problème OVNI, il serait possible d'entrer en contact avec les services étrangers. Je sais qu'il existe en Belgique et en Grande-Bretagne des policiers qui seraient intéressés comme je le suis moi-même par une telle mission de liaison. Mais actuellement je n'ai aucun titre pour prendre contact avec eux.

Pensez-vous qu'une telle étude est nécessaire ? Est-ce qu'une étude au niveau international vous parait souhaitable.

Je suis assez mal placé pour vous répondre. Je pense simplement qu'il serait souhaitable qu'un maximum de personnes qualifées participent à cette étude. En ce qui me concerne, je me borne à souhaiter que la gendarmerie joue un rôle dans l'affaire et qu'elle le joue bien.

Je voudrais vous demander ce que vous pensez des journalistes qui publient des articles sur les OVNI . Ne risquent-ils pas de discréditer le problème en publiant des articles insuffisamment contrôlés ?

Je pense d'abord que ce que publient les journalistes est généralement fidèle. Il n'y a pas de trop grandes distorsions entre ce que nous savons et ce qui est écrit dans les journaux, sauf dans certains hebdomadaires à sensation. Je ne reproche donc pas aux journalistes d'écrire des articles insuffisamment contrôlés. Par contre je serais d'avis de leur demander de limiter au strict minimum les détails des observations. Il est en effet important de faire des rapprochements entre les observations pour mieux connaître le phénomène. Or ces détails nous sont essentiellement fournis par les témoins. Il est donc primordial de savoir ce que le témoin a réellement vu et non pas crû voir. Il est extrêmement difficile actuellement de faire un tri de la réalité des informations inventées des autres. L'idéal serait que les détails des observations ne soient connus que des gens qui s'occupent vraiment des OVNI . Il faut à tout prix éviter que les témoins brodent autour de ce qu'ils ont vu ou crû voir. Il ne faut pas oublier que nous avons affaire à un phénomène complexe. Certains témoins ont simplement crû voir. Si l'on admet que plus le phénomène est étrange plus il est crédible, on risque certainement de fausser l'approche ,en donnant poids à un détail inexistant que le témoin avait simplement lu dans la presse quelques temps auparavant... Il faut que le rapprochement puisse se faire à bon escient, qu'on soit sûr que les détails n'ont pas été soufflés. Il faut se méfier de l'imagination des lecteurs avides de merveilleux.



« des journalistes qui publient des articles sur les O.V.N.I...».

A propos de ce que publient les journalistes, je pensais que ça éviterait des erreurs du genre de la " soucoupe Concorde " par exemple .

Peut être mais la " soucoupe Concorde " c'est peut-être une autre affaire. Je tiens à préciser au passage qu'il n'y avait pas de gendarme présent lors de cette observation.

Interview du capitaine KERVÉNDAL **par**

THIERRY PINDIVIC.
Membre du comité de rédaction.

NOTES .

1) Il s'agit du commandant (Chef d'escadron) COCHEREAU qui centralise tous les procès verbaux " OVNI " à la direction de la Gendarmerie DGJM

2) Lors de l'attérissage de QUAROUBLE-Nord ,le 10 septembre 1954 , la D.S.T. était intervenue.

3) James Mac DONALD doyen de physique atmosphérique à l'université de l'Arizona.

4) Colman Von KEVICZKI dirige actuactuellement l'ICUFON International UFO Network. 35-50, 75 th Street, suite " C ", Jackson Heights NY 11372. U.S.A.

****

CI-CONTRE
THIERRY PINVIDIC

VOUS SOUHAITEZ COLLABORER A NOTRE REVUE.
VOUS VOULEZ PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS NOS RECHERCHES .

TELEPHONEZ AU 853- 30- 89.

La Science prend-elle les OVNI au SERIEUX ?

Pierre GUERIN, Astrophysicien et maître de recherches au CNRS, sans être le porte parole de la science, ouvre le débat sur les OVNI au niveau scientifique.
Notre collaborateur Henri DIZIER, nous a transmis une intéressante série d'articles publiés dans le Dauphiné Libéré les 24 - 25 - 26 - et 27 avril 1976, et parus sous le titre " LA SCIENCE ET LES OVNI ".
L'auteur de ces écrits, le journaliste Roger VIGNERON rapporte une interview exclusive du scientifique Pierre GUERIN, bien connu par les Ufologues pour ses prises de position en faveur de notre recherche passionnante sur les OVNI. En voici quelques extraits qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Les OVNI n'entrent pas dans le cadre des préoccupations normales des Astronomes. Mais c'est bien l'astrophysicien, formé à l'intransigeante discipline de la science moderne,qui a pris le sujet à bras de corps.

COMMENT ET POURQUOI PIERRE GUERIN EN EST IL ARRIVE LA ?

Il y a une vingtaine d'années, en lisant des livres qui paraissaient sur les OVNI, mon réflexe a été immédiat. Ou bien les cas rapportés étaient inventés par des gens de mauvaise foi ou des blagueurs, ou bien ils avaient réellement lieu, et, à ce moment là, ils nous mettaient brusquement en contact avec un phénomène troublant, un problème fantastique.....

Arriva la fameuse vague de 1954. Aimé MICHEL et moi étions écœurés par le flot des histoires ahurissantes qui se racontaient, et nous nous sommes demandés si les gens ne devenaient pas fous. Et puis, nous avons rencontré des témoins. Par recoupements, nous avons découvert que le phénomène était là, monstrueux, énorme, et nous nous sommes dit que, pour commencer à le connaitre, il fallait le regarder, et ne pas rester dans un bureau, avec l'idée préconçue qu'il n'existait pas.......

VINGT ANNEES PLUS TARD PIERRE GUERIN PENSE :

J'ai toujours maintenu la règle la plus élémentaire de la prudence, et les critères d'étude que nous avons en science. Je ne suis pas devenu un croyant ou un adepte d'une secte qui prédit le retour de Jésus Christ ou de Jéhovah à bord d'une soucoupe volante pour guérir le cancer ou autre chose. Je ne suis pas devenu religieux. Je continu à penser que l'étude des OVNI requiert une attitude d'esprit qui est proprement celle des scientifiques, c'est à dire fondée sur la prudence, la méthode et la raison ; et à cela, certains objectent que, par définition, les OVNI appartiennent nécéssairement au déraisonnable. Je suis en mesure de démontrer que c'est faux.........

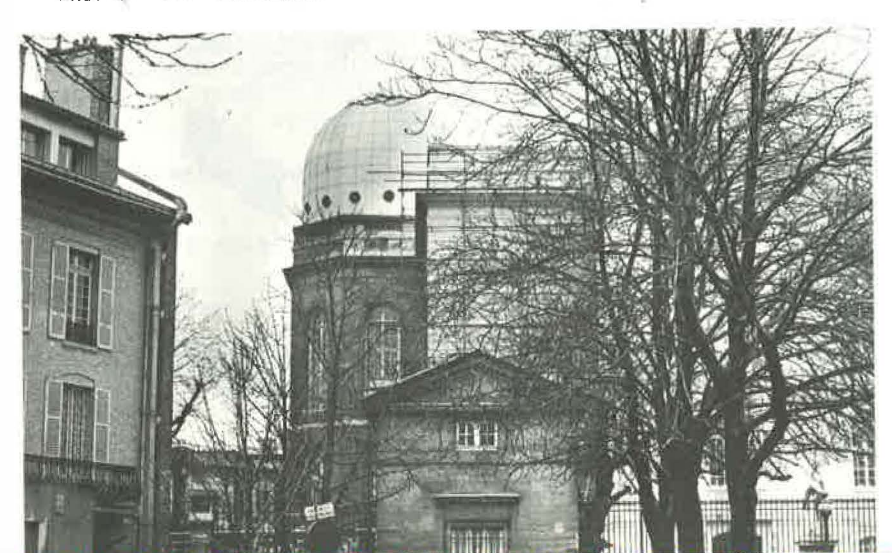
Sur toute la planète, à l'occident comme à l'Est les observations faites par " Monsieur tout le Monde " se totalisent à plusieurs dizaines de milliers, dont plusieurs milliers d'attérissages. Qu'il soit physique, hallucinatoire, dû à des extraterrestres ou à une autre cause, le phénomène, qui a l'air discret, est plus répandu qu'on ne le croit, et on ne peut pas le négliger.

Tous les témoignages sont-ils également valables ? Non. Il existe de nombreuses confusions avec des phénomènes explicables, qui sont maintenant faciles à éliminer. Cela étant fait, il subsiste un reliquat de vingt pour cent d'observations qui résistent à toutes identifications. Ce reliquat inexplicable constitue le dossier OVNI .

Dans ce dossier trois sortes de preuves, dites " testimoniales " existent. La première est de type classique. C'est le cas d'un objet observé simultanément, sous des angles différents, par des témoins éloignés les uns des autres et qui ne se concertent pas.

C'est le faisceau de descriptions identiques, qui, en jurisprudence, fait foi.

Ci-dessous et ci-contre l'observatoire de Paris,ou exerce Pierre GUERIN. L'institut d'astrophysique se trouve dans ces batiments. Photo Jean James MIGNOT.





Cette preuve puissante est rare en ufologie. Je n'en citerai qu'une à titre d'exemple. L'observation de Turin fin 1963. Un objet lumineux, à comportement intelligent, à été décelé par des radars sur des longueurs d'ondes différentes, en même temps au-dessus et en dessous par des pilotes d'avions, et suivi dans ses mouvements et ses arrêts en l'air. C'était un OVNI typique. Et ce seul cas demanderait une explication, car rien n'y correspond à quoi que ce soit de connu, ni les mouvements, ni l'éclat.

Le second type de preuve est obtenu par la comparaison des descriptions d'objets différents vus à diverses époques, en des lieux éloignés les uns des autres, par différentes personnes qui ne se sont pas donné le mot et ignorent le dossier. Cette comparaison révèle la permanence de certains détails........

Le phénomène OVNI est-il d'ordre physique ? Non, car si ce phénomène était d'ordre physique on ne trouverait pas , comme c'est le cas, de corrélation entre les observations, le temps qu'il fait et leur durée. Par ciel bouché les observations sont plus rares que par ciel clair. D'autre part, les observations d'OVNI sont, en moyenne, plus courtes que celles des planètes (Vénus par exemple) et des ballons-sondes, et elles sont plus longues que celles des avions, satellites, météorites, etc.... La durée d'observation moyenne des OVNI est typique d'un phénomène non répertorié.

Ces trois types de preuves considérées conjointement constituent une preuve extrêmement solide qui pour moi emporte totalement l'adhésion.....

La science n'est pas finie. Et on ne peut préjuger de l'avenir des connaissances. Le passé ,là dessus nous incite à la prudence. La règle de Laplace postule que l'on connait déjà la probabilité ou l'improbabilité d'un phénomène non expliqué, ce qui, par définition est impossible. Autrement dit, on ne peut l'appliquer.

Imaginons que des extraterrestres aient résolu les problèmes de propulsion pour des voyages interstellaires. Pour eux, il ne serait pas impossible de recevoir des visites venant de l'espace, alors que pour nous c'est encore une sorte de monstruosité du point de vue scientifique.

C'est à l'observation des faits et à elle seule qu'il revient de trancher, et non à une conception provisoire de ce qui est probable ou pas. Récuser les faits relève d'un blocage qui est plus psychologique que scientifique........

On dit souvent que les OVNI ont un comportement intelligent. Sur ce point précis on a longtemps été impressionné par les alignements découverts par Aimé MICHEL, ou l'orthoténie. Il suffisait en 1954, de porter sur une carte, les 20 ou 30 observations effectuées chaque jour en France pour s'apercevoir que la plupart des points ainsi obtenus étaient alignés sur des distances importantes.

Les scientifiques ont immédiatement cherché si ces alignements pouvaient être dûs au seul hasard ou s'ils impliquaient que les OVNI soient intelligents, ce qui aurait prouvé leur nature artificielle. Ils ont simulé, sur ordinateur, la projection de points au hasard, et ils ont vérifié que certains de ces points s'alignaient.
Avec 20 ou 30 points, ils ont obtenu plusieurs alignements de 3 points et parfois un de 4 points. Les alignements de 5 points, et à fortiori de six points,sont en revanche extrêmement improbables.
Un des alignements de six points comme celui de BAVIC, pouvait donc sembler dû à une intelligence. Il y avait là une fantastique faute de raisonnement. En réalité, on n'avait rien prouvé. On ne bâtit pas la science avec un évènement unique, mais avec une suite d'événements.

Si l'on avait découvert un grand nombre d'alignements improbables de 6 points, la preuve eut été apportée que ces alignements étaient dus à une intelligence; Ils ne pouvaient être fortuits. Un seul alignement de 6 points en revanche, peut être dû à un hasard très improbable.
En fait ,le problème était pris à l'envers. On avait cherché à prouver ou à nier l'existence des OVNI avec les alignements. Or, il faut raisonner en disant que nous savons (par les preuves testimoniales) que les OVNI existent indépendamment des alignements et qu'ils ont un comportement intelligent. Dès lors, un alignement de 6 points peut s'expliquer par cette intelligence, mais il ne le prouve pas....

Il semblerait que les OVNI rapprochés induisent, dans les esprits des témoins, des données qui ne figurent pas encore dans son inconscient, comme s'ils devaient servir à nous aiguiller vers nos découvertes. En même temps, le témoin réagit, devant les OVNI rapprochés en fonction des données de son inconscient. C'est une chose énorme : il y a une interférence entre l'OVNI et le psychisme des témoins.

En résumé, depuis l'antiquité, les OVNI vus de loin sont toujours identiques et sur ce point les preuves testimoniales conduisent à penser qu'il s'agit bien d'objets physiques qui viennent d'ailleurs. Par contre ,les observations rapprochées introduisent une composante psychologique dans les OVNI et là-dessus il faut être extrêmement prudent.

La plupart des scientifiques ne croient pas aux OVNI à la façon dont l'homme de la rue n'y croit pas lui-même. Ils ont donc une croyance négative, fondée sur une impression à priori, c'est à dire tout le contraire d'une connaissance. Pensant que le phénomène est impossible, ils refusent de le regarder de près. Pourquoi ont-ils cette croyance ? Ils craignent que le destin de l'humanité ne soit pas dans les mains de l'humanité elle même. Le savant catholique veut bien être dans les mains de Dieu, mais pas dans celle des " anges " . Quant au savant rationaliste, sa religion c'est non seulement d'avoir tué Dieu, mais aussi, tout ce qui est en-dessous de Dieu et au-dessus de l'homme. Selon lui, la raison humaine est

toute puissante. Dès lors, réintroduire des entités qui, sans être divines,seraient peut-être intellectuellement au-dessus de nous et surtout, interféreraient avec les hommes, serait, de son point de vue, une régression. Cela brouillerait les cartes... L'homme cesserait d'être confronté avec la seule nature. Les rationalistes savent bien que leur dogme serait aneanti ;s'il était établi, d'une façon certaine, que les OVNI. existent effectivement. Et c'est ainsi que tous les arguments développés contre les témoignages sur les OVNI sont des rationalisations d'une croyance négative.

Une telle attitude systématique de la plupart des scientifiques a contraint ceux qui étaient décidés à y voir plus clair, d'opérer dans une semi-clandestinité, et cela a considérablement retardé la connaissance du phénomène OVNI....

La solution du problème ne viendra pas du mysticisme ou des croyances, mais de la méthode scientifique, appliquée à ce problème comme à tous les autres, même s'il est plus difficile.
Or, précisément, des voies commencent à s'ouvrir dans le cadre de la démarche scientifique classique. On a observé que les OVNI passent le mur du son sans produire d'onde de choc, qu'ils émettent un champ magnétique intense, et qu'ils sont entourés d'un halo lumineux, changeant de couleur suivant leur vitesse.

Ce halo évoque une ionisation de l'air autour de l'engin. L'ensemble de ces caractéristiques a donné une idée de modèle à divers physiciens, en particulier à Jean-Pierre PETIT, chargé de recherches au CNRS qui travaille à la faculté d'Aix-en-Provence-Marseille. J.P. PETIT a imaginé un OVNI exploitant l'énergie de fusion H, grace à laquelle il ionise l'air ambiant en produisant un champ électrique intense, et qui se propulse par réaction en déplaçant cet air ionisé grâce à l'action d'un champ magnétique extrêmement puissant.

Un tel modèle peut être qualifié de magnéto-hydrodynamique. Il rend compte de l'absence de bang supersonique, car les molécules ionisées sont entraînées de façon différentielle à l'avant de l'engin " averties " de son arrivée plus vite que la vitesse du son.

L'explication est sans doute assez ardue pour le commun des mortels. Nous nous bornerons, ici, à enregistrer que ces essais vont avoir lieu en soufflerie pour tester ce modèle et il n'est pas impossible qu'à long terme, un dispositif de ce type soit mis au point pour équiper les avions supersoniques.

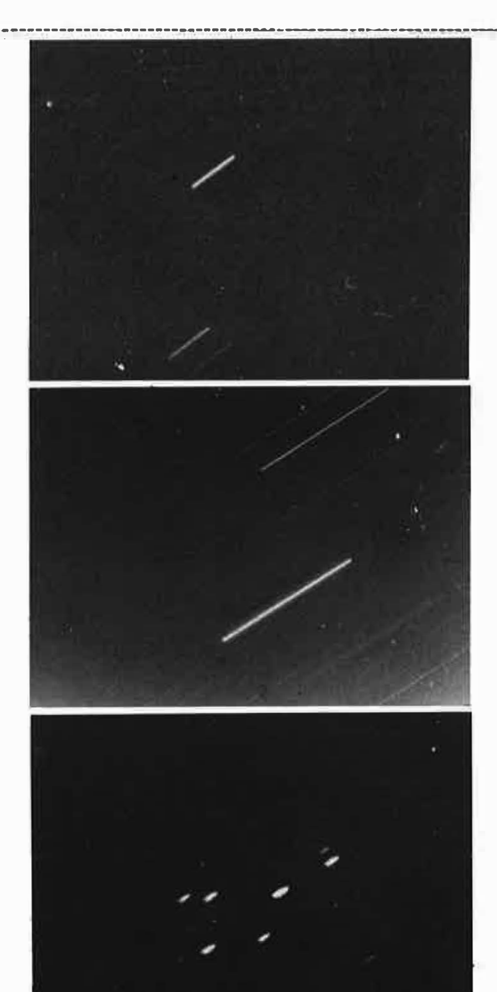
Quoiqu'il en soit, le modèle physique de Jean-Pierre PETIT ne fait appel qu'à des lois connues, et il démontre que les cabrioles extraordinairement rapides des OVNI qui défiaient croyait-on les lois de la nature peuvent ne pas être en contradiction avec elles, au moins sur un point précis, celui des ondes de choc.

Dès lors, L'UFOLOGIE, c'est à dire L'ETUDE DES OVNI , commence de sortir de son ghetto, et les idées préconçues commencent à prendre "du plomb dans l'aile" sans qu'il soit fait appel au paranormal, ni au miracle. C'est une affaire qui concerne les physiciens authentiques et officiellement reconnus comme tels.

A PROPOS D'UN DOCUMENT PHOTO.

Dans notre numéro 1, l'article " OVNI dans le ciel d'Auxerre" a été illustré à l'aide d'un document photo (page 8) qui nous a été transmis par E.Rousseau, journaliste à l'Yonne Républicaine.
Ce document photo qui ne prétend pas représenter un OVNI, par bonheur, peu toutefois préter à confusion. Nous avons reçu à ce sujet un courrier de Pierre KOLHER (1) dans lequel il exprime son étonnement de trouver ce document à un pareil emplacement. Nous le remerçions bien vivement pour sa remarque qui contribue à améliorer le niveau de notre revue, et nous précisons ici qu'il s'agit dans le cas de notre photo, tout simplement d'une étoile prise à l'aide d'un appareil photo en pose. (pour notre photo la pose était de 2 à 3 minutes.)
Nous tenons à faire le point sur ce document afin que les informations que nous publions, le soient avec un maximum de précisions et d'exactitude.
Précisons que le journaliste dans une lettre qu'il vient de nous adresser reconnais avoir été trompé.

(1) Pierre KOLHER est docteur es-sciences, astrophysicien au CNRS. Il exerce actuellement au département d'astrophysique de l'observatoire de Paris- Meudon. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'espace dont LE ROMAN DE LA LUNE paru aux Editions France Empire.



Ci-dessus 3 photos représentant des étoiles. 1) trainées d'étoiles fortement agrandies. Se rapporte à notre photo. 2) Trainées d'étoiles. La largeur du trait est proportionnelle à leur éclat. La longueur est proportionelle à la durée de la pose. 3)Amas d'étoiles. Un magnifique exemple d'OVNI en formation. Photo et commentaire : Pierre KOLHER.

la vie des groupes

LA S.A.P.T.

La Société d'Astronomie Populaire de Toulouse par l'intermédiaire de sa section OVNI a organisé trois conférences sur les UFO avec la participation de Patrick MARTINEZ, Pierre GUERIN et Claude POHER.
Un brillant public assista à ces exposés.

LE G.A.P.R.A.

Le GAPRA (Antibes-Juan-les-Pins) a lui aussi organisé un exposé sur les OVNI au Palais des Congrès de Juan, avec la participation de Mr Bernard MILLET, astronome à l'observatoire de NICE.

REUNION AU CEPI

Le Cercle d'études des Phénomènes Insolites -siège social à Vanves, 58 rue Mary Besseyre - à organisé à l'initiative de Mr Cornu une réunion consacrée à l'examen des problèmes posés par l'élaboration des fichiers d'observations des OVNI, elle réunissait une quinzaine d'ufologues appartenant à diverses associations : LDLN-GEPA-CEPI-GEOS mais qui étaient présents à titre personnel. Mr Gersant, président du CEPI ouvrit la séance. Mr Cornu présenta divers types de fichiers mis au point par différents chercheurs, dont celui qu'il réalise personnellement. Ce dernier constituant une entreprise de longue haleine, car établi d'une part sur cartes perforées et d'autre part par photocopie de documents, est à la fois chronologique et analytique. Mr Bonnaventure mit l'accent sur la trop grande diversité des fichiers et la déplore, effectivement elle leur enlève une grande partie de leur efficacité. Il est à reconnaître que ces types de fichiers dictincts et non complémentaires ne permettent pas une recherche statistique approfondie si l'on veut utiliser l'ordinateur comme support. Le travail en machine doit apporter une aide importante quant à la restitution des caractéristiques inhérentes au phénomène OVNI, compte tenu de la quantité imposante des observations à trier. Sur ce sujet ,nombreux furent les participants à intervenir pour souligner le caractère prématuré des études statistiques en ufologie au stade actuel de la recherche, sans toutefois exclure cette possibilité. Mr Gersant rappella une précédente réunion du CEPI au cours de laquelle un informaticien dénoncait les failles des méthodes statistiques , celles-ci reflétant parfois les inspirations inconscientes des chercheurs. Il indique également que le polymorphisme du phénomène ainsi que l'impression des informations receuillies au cours des enquêtes constituent autant d'obstacles a une étude statistique valable. D'ou sa préférence à un système analytique semblable à celui adopté par Mr Cornu. En conclusion de ce débat, la totalité des participants fut d'accord pour soutenir la proposition de Mr Bonnaventure souhaitant tout d'abord une plus grande information sur les fichiers existants, enquête dont Mr Cornu veut bien se charger.



OVNI OU PHENOMENE ATMOSPHERIQUE DANS LE CIEL AUBOIS ?

Cinq personnes affirment avoir été témoins d'un étrange phénomène le 5 novembre dernier sur la RN 60 à la sortie du village de Torvilliers, à proximité de l'agglomération de Troyes.

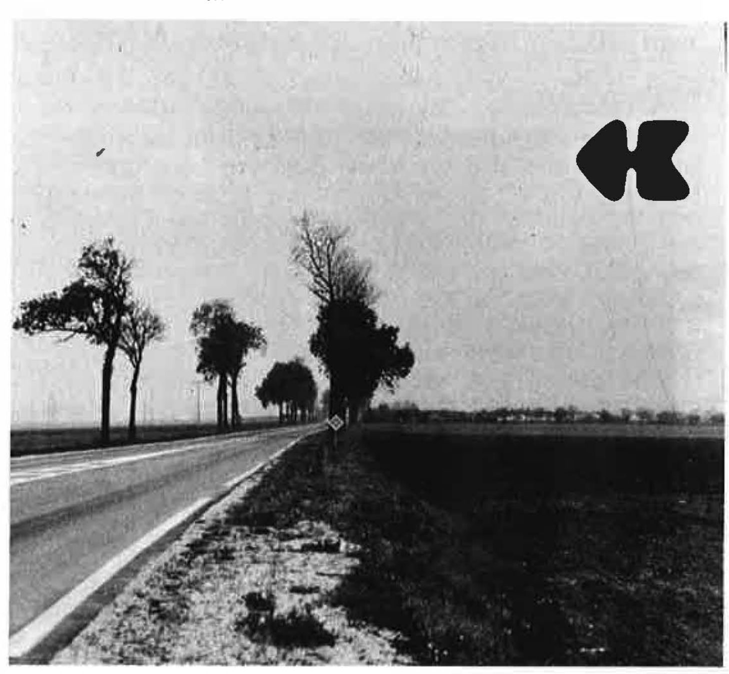
Il était environ une heure du matin quand les témoins roulaient à bord de leur voiture en direction de Troyes. Dans le véhicule, Madame C.L., une assistante commerciale de 30 ans demeurant à la Chapelle Saint Luc, et quatre autres personnes étrangères au département dont les identités n'ont pas été communiquées. Subitement le lecteur de cassettes stéréo qui équipe le véhicule se mit à grésiller. " C'était comme des ronflements du style parasite " nous précisa le témoin. Le conducteur changea de cassette, mais aucune modification, la musique restant toujours inaudible.

C'est alors que Madame C.L. assise à l'avant, à côté du conducteur, aperçut un objet qui, sur sa droite, se déplaçait presque perpendiculairement en direction de la route et ce, à basse altitude. Il était de forme ovoïde. Sa couleur approchait du jaune-orangé métallique. Très lumineux, il était entouré d'un halo orangé, surtout sur sa partie inférieure. Une trainée orangée marquait son passage. Le phénomène semblait silencieux; puisqu'aucun bruit ne couvrait celui du moteur de la voiture qui roulait toujours. Le conducteur eut le réflexe de ralentir. Mais au moment où l'objet parvint dans l'axe de la Nationale, il bascula se pointant vers le ciel,et accéléra pour filer pratiquement à la verticale alors que sa luminosité augmentait considérablement et que sa couleur virait sur le vert. "Il a alors disparu en une dizaine de secondes ", affirment les témoins qui venaient de s'arrêter sur le bord de la route pour mieux poursuivre leur observation. C'est alors qu'un poids-lourd venant en sens inverse fait des appels de phares comme pour dire aux témoins : " Avez-vous vu la même chose que moi ? ..... ".

C'est à la sortie du village de Torvilliers après avoir rejoint la RN 60 (au fond de la photo) qu'eut lieu l'observation.



Dès que les témoins remontèrent en voiture ,ils s'aperçurent que le lecteur de cassette s'était remis à fonctionner normalement.....



Les lieux précis de l'observation. La flèche indiquant la position de l'objet et le sens de son déplacement.

Le samedi suivant un des quotidiens locaux lança, sans succès d'ailleurs, un appel pour savoir si d'autres personnes avaient assisté à ce mystérieux phénomène... Il en conclua qu'il ne peut en aucun cas s'agir d'un avion, le dernier arrive à l'aérodromme de Troyes-Barberey à 23 h 30. Le mystère reste donc complet.

NOTRE COMMENTAIRE.

Comme on peut s'en rendre compte par l'effet secondaire provoqué par l'objet sur le lecteur de cassettes, cet incident est des plus singuliers. Il est bien difficile de voir dans ce récit une invention de toute pièce du témoin ce qui ajoute à la crédibilite de son témoignage. Nous avons rencontré Madame C.L. à Troyes, elle nous a confirmé qu'elle ne connaissait pas le problème des OVNI et qu'elle n'avait jamais lu d'ouvrage sur les soucoupes volantes.

Enfin , Madame C.L. ne tient pas à dévoiler son identité, ceci dans le but de de ne pas être sans cesse dérangée.

ENQUETE DE
GUY CAPET.

Si vous êtes témoin d'un fait insolite, d'une observation d'OVNI, établissez un rapport et envoyez le nous. N'oubliez donc pas de nous faire part des observations dont vous avez connaissance.

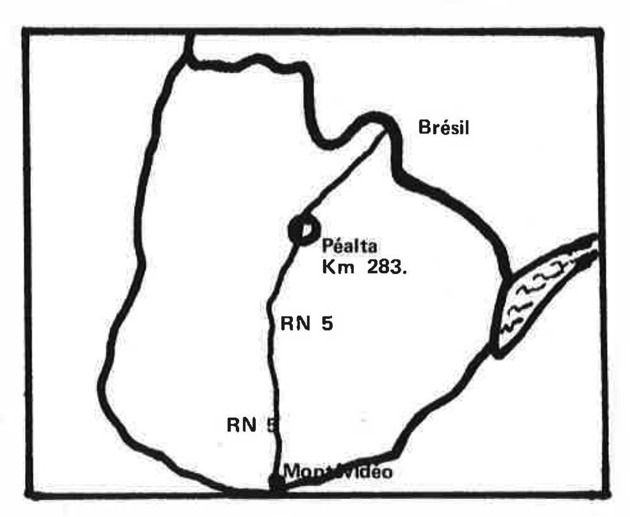
UN CAS EN URUGUAY

De notre correspondante à Montévidéo Marisa Perdomo Klein.

Ces dernières semaines, la presse nationale, la TV ont parlé d'un attérissage d'OVNI près d'une ferme dans le petit village de Peralta (province de Tacuarembo) près de la route NO 5 au km 283.
La ferme appelée la " Suisse " est habitée par trois frères, Milton, Gorge et Carlos YHLENFELD dont l'occupation consiste au travail des champs.

LES FAITS

Le 2 août 1976, Gorge se lève de bonne heure (vers 3 h 30 du matin) car il n'a pas d'ouvrier et il doit faire les travaux de toute la ferme en compagnie de ses deux frères, soit environ 3000 hectares. Il s'est habillé, sort de la maison et se dirige vers la basse-court.
Tout à coup une lumière blanche, puissante, à 100 mêtres de lui et à quelques cinquante mêtres de haut ,le laisse muet de stupeur ! Après quelques instants d'incertitude, il commence à regarder avec plus de curiosité. Il décrit alors l'objet qui est de la forme d'un entonnoir inversé de 12 m



République de l'Uruguay.

de diamêtre. Sur l'avant, un projecteur violent qui émettait une lumière en direction du sol. Sur chaque coté de l'engin deux feux peu intenses de couleur rouge.
L'objet s'est ensuite posé sur le sol, puis quelques minutes plus tard, s'est envolé vers le Nord. Il raconta à ses deux frères ce phénomène. Dès le levé du jour les trois frères se rendirent sur les lieux de l'attérissage et purent constater des traces d'herbe brulée. L'emprunte la plus importante avait la forme d'un fer à cheval.
La police locale a été ensuite avertie. Une enquête a été ouverte. C'est ainsi que la presse s'empara de cette affaire.

EN ANGLETERRE.

EN CHASSANT LE CANARD IL OBSERVE UN OVNI.

Robert NAGLES, jeune homme, marié. domicilié Noble Park, a raconté à la société qu'il a vu un OVNI près du lac Colman à environ 38 Km de Sale. Monsieur Nagle expliqua qu'il est un fervent de la chasse aux canards et qu'il va souvent chasser la nuit, à la lueur de la lune. Samedi soir le 23 mars 1974, il chassait à la tombée de la nuit, au lac Wellington, et vers minuit, il décida de prendre la voiture et d'aller à un autre endroit, près du lac Colman. Il atteignit ce lieu vers 1 h du matin et il songea à y passer la nuit.

C'était presque la pleine lune et il se formait quelques nuages lorsqu'il s'assit sur le capot de sa voiture pendant quelques minutes, contemplant paresseusement le lieu, quand soudain, il aperçut au nord un objet illuminé qui descendait d'un nuage et se déplaçait vers lui. En se tournant pour mieux voir, il vit l'objet devenir stationnaire et se mettre à planer à une position qu'il estimait être éloignée d'environ 800 m, et à une hauteur approximative de 100 pieds.

Selon sa description, l'objet était de forme ovale, formé de 3 "étages", c'est à dire qu'il semblait être divisé à l'horizontale en 3 morceaux, les uns au-dessus des autres. Les 2 morceaux supérieurs de ces étages s'embrasaient d'un orange ardent, la partie inférieure, la base comme il l'appelait, était éteinte.

Lorsque l'objet eut atteint sa nouvelle position Monsieur NAGLE devint un peu nerveux et il se déplaçat afin d'observer de devant sa voiture. L'objet commença à avancer doucement vers lui si bien qu'il retourna à l'arrière de sa voiture. Tandis que l'objet avançait, s'inclinant vers lui il put voir distinctement la partie non éclairée, grâce à la lueur des autres étages. Cependant , après environ 2 secondes, l'objet cessa d'avancer et il décida de retourner à la voiture. Entrant par la portière arrière, il récupéra ses clés, dévérouilla le coffre, sortit son fusil armé, et se glissa sur le siège arrière afin d'observer les prochains évennements.

L'objet était maintenant à l'horizontale quant il le regarda de la voiture, et il fut surpris de voir ce qu'il pensait être un "faisceau de lumière " venir de l'objet et se diriger vers le sol. N'ayant pas en permanence braqué ses yeux sur l'objet il n'avait pas vu comment le faisceau était initialement apparut. Le faisceau lui apparut être d'une épaisseur constante d'environ 10 pieds, alors que l'objet lui-même, pensait-il, était d'une largeur de 50 à 100 pieds. La couleur du faisceau était du même orange que la lueur de l'objet. Un trait étrange du faisceau était qu'il ne s'étendait pas de l' objet au sol en ligne droite, mais qu'il émergeait du niveau du sol à presque 90 degrés, et se

recourbait pour entrer dans la partie basse, sur le côté. (Monsieur NAGLE n'était pas exactement sur le bord du lac, et il dit que sa vision était tellement obstinée qu'il ne pouvait pas réellement voir la partie inférieure du faisceau, c'est à dire qu'il n'était pas sur que l'objet soit au-dessus de la terre ou au-dessus de l'eau.)

Pendant le temps que le faisceau était visible, l'objet apparut être instable ou se déplaçant légèrement. Quand le faisceau disparut, l'objet se stabilisa. Le mouvement cessa. Le faisceau disparut de bas en haut, de façon à ce qu'il deviennent de plus en plus court, jusqu'à ce que sa fin retourne dans l'objet.

Aussitôt que le faisceau eut disparu , la partie inférieure de l'objet, qui jusqu'á présent était éteinte commença à scintiller d'une façon semblable à celle des 2 autres. L'objet s'inclina à un angle de 30 degrés, se déplaça de haut en bas 4 ou 5 fois et commença à palir.

L'objet était en stationnement ici depuis 10 mn et Monsieur NAGLE admet qu'il commença alors à avoir peur. Il décida qu'il avait suffisamment observé cette étrange chose et sauta à son volant. Il démarra sa voiture et feux éteints il partit en direction de Golden Beach.
Il ne se retourna pas et ne vit plus rien de l'objet.

****

NECROLOGIE

Nous venons d'apprendre que le professeur Donald H MENZEL est décédé à NEW YORK dans sa 75 ème année. Astronome célèbre il était l'un des plus grands spécialistes mondiaux du soleil. En fait il était très bien connu du grand public par son obstination à chercher des explications naturelles au phénomène OVNI.

****

TOUJOURS LES OVNI ET L'URSS.

La KOMSOMOLSTAIA PRAVDA, organe des jeunesses communistes soviétiques dément violemment que les soucoupes volantes existent en URSS. (Nov. 76)
Cette information a été publiée suite à un texte dactylographié qui circulait clandestinement dans tous les milieux de la capitale soviétique.
L'auteur de ce texte est très bien connu de tous les chercheurs Français puisqu'il s'agit du Professeur F. ZIGUEL. Dans ce texte clandestin, F.ZIGUEL indique qu'à NALTCHIK, ville du Caucasse, un OVNI est resté stationné durant 2 jours. Qu'un OVNI à accompagné un avion sur le trajet Vorkouta-Omsk.

NUIT D'OBSERVATION.

Notre revue LES EXTRATERRESTRES à participé à la grande nuit d'observation du ciel organisée par la S.V.E.P.S. le 19 Mars dernier.

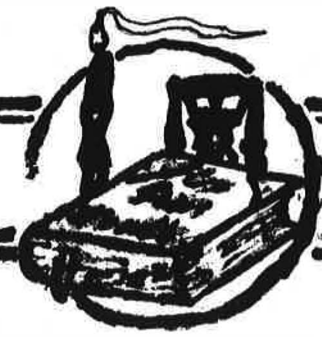
Participèrent egalement à cette nuit d'observation du ciel les groupements suivants : AAMT- ADEPT- et le GAPRA.

Les résultats de cette nuit sont en cours d'étude et seront publiés dans notre prochain bulletin.

****

LES EXTRATERRESTRES acceptera avec plaisir l'échange avec toutes publications similaires. Adresse : GEOS 77510 REBAIS
LES EXTRATERRESTRES agradecera el intercambio con ostras publicationes similaresDirection : GEOS 77510 REBAIS. Francia.
LES EXTRATERRESTRES will acknowledge with thanks any achange with similar publications. Adress ; GEOS 77510 REBAIS French.

PARMI LES LIVRES PARUS



NOUS AVONS LU POUR VOUS

RUBRIQUE DE GILLES SMIENA.

AVANT PROPOS.

Cette rubrique est destinée à informer nos lecteurs sur les dernières parutions en matière d'ufologie en leur donnant un aperçu du contenu et de la valeur que peut présenter chaque ouvrage du double point de vue difficilement conciliable du non-spécialiste et du spécialiste, encore que ces mots soient discutables.
Lorsque l'actualité ne nous apportera rien à signaler nous ferons la critique d'ouvrages plus anciens dont certains sont devenus introuvables. Ainsi, à défaut de posséder ces livres souvent cités, nos lecteurs seront fixés sur l'interet qu'ils peuvent présenter pour eux. Nous commencerons par les ouvrages publiés en Français et poursuivrons dans la mesure du possible par les ouvrages en langue étrangère.

LE GRAND LIVRE DES OVNI. .Pierre DELVAL
Editions de VECCHI, cartonné, illustré, 286 pages.

Mr DELVAL met à profit sa longue expérience de président de la C.E. Ouranos pour brosser à son tour une vaste fresque du phénomène OVNI. Après un bref rappel historique, il passe en revue de nombreux cas d'observations en France et dans les pays limitrophes puis en amérique du sud. Il examine ensuite à la lumière d'autres témoignages les différents types d'OVNI observés et leur mode de propulsion ainsi que le comportement des humanoïdes qui les accompagnent parfois. Il aborde alors rapidement quelques problèmes annexes concernant les témoins : paralysie et état d'hypnose et il termine par un rappel de la position officielle de quelques gouvernements sur ce problème.

Le lecteur inexpérimenté auquel cet ouvrage semble s'adres er appréciera avant tout le nombre et la qualité des témoignages cités; ils lui permettront de prendre conscience de l'ensemble du phénomène, de son importance et de sa complexité ce qui pourra l'orienter vers de nouvelles lectures pour en savoir davantage.

Pour l'ufologue de longue date, par contre, l'ouvrage offre peu d'intéret et sa déception sera d'autant plus grande que le titre était prometteur et que la qualité de l'auteur permettait d'espérer mieux. Il n'y verra qu'une compilation de cas déjà connus depuis longtemps et souvent avec plus de précisions. Seul ,une vingtaine d'entre eux datant des années 74 - 76 semblent inédits. N'auraient-ils pas dû d'ailleurs trouver place depuis longtemps dans la revue de l'auteur ? Pourquoi d'autre part n'avoir pas consacré des chapitres distincts aux cas si nombreux des USA, du Canada et des Pays de l'Est ?

Lorsqu'on passe aux problèmes soulevés par la compréhension du phénomène, la déception devient grande. Seule semble en effet retenue l'hypothèse - ancienne et probablement incomplète - de l'irruption dans notre univers d'êtres venus du cosmos à bord d'engins matériels. Les autres possibilités d'explications ne sont même pas envisagées... On attendait un chapitre sur les " contactés ", sur le rôle joué par les témoins et sur les autres aspects parapsychologiques du problème. A l'opposé, certains developpements sur les naviplanes et les prétendues " soucoupes volantes allemandes " des années 40 - 45 dûs à des informations douteuses font plutôt sourire et sont hors de propos. Ajoutons à cela le manque complet de références, des photos de valeur inégales et parfois peu convaincantes, des illustrations de science-fiction tout à fait déplacées dans un tel livre et une liste curieusement incomplète des associations existantes dont, par exemple, le GEPA est absent alors que l'ufologie française lui doit tant... et l'on comprendra aisément le jugement sévère de nombreux ufologues sur cet ouvrage dont le moins qu'ils puissent dire est qu'il n'apporte rien à l'ufologie mais, peut être n'était-ce pas son but ?

CHASSEURS D'O.V.N.I. - François GARDES.
Editions Albin-Michel - Col. Les chemins de l'impossible.
Broché, non illustré, 305 pages.

L'auteur qui écrit sous un pseudonyme déjà utilisé pour d'autres ouvrages littéraires est secrétaire général d'une association dynamique du sud de la France. Il nous fait part ici de sa découverte personnelle - et récente - des milieux ufologiques auxquels il s'est trouvé mêlé un peu par hasard d'où le titre et, en même temps du phénomène OVNI qu'il devait admettre presque malgré lui et dont il nous révèle quelques cas peu connus. Il cherche à nous faire partager son scepticisme puis son étonnement devant les cas dont il doit admettre l'authenticité en le découvrant. Parallè - lement, il prend conscience de l'insuffisance de nombreux ufologues et il se livre à une critique assez dure et peut être pas toujours méritée des milieux " soucoupistes ". Les derniers chapitres où il prend nettement position face aux problèmes actuels sont de loin les meilleurs de l'ouvrage.

Le non spécialiste auquel veut s'adresser ce livre de vulgarisation aura comme le désire l'auteur son attention éveillée sur le problème OVNI, mais il ne comprendra pas toujours le ton ironique et mordant qui ne ménage personne tout en rendant la lecture agréable; ce style est inhabituel en ufologie. Il cherchera en vain une vue d'ensemble du phénomène, les aperçus en restent fragmentaires et dispersés, ce qui gène la compréhension.

L'ufologue averti auquel s'adresse aussi ce livre appréciera sa bonne documentation d'ensemble tout en regrettant certaines longueurs " journalistiques " et le manque de photos que l'auteur aurait facilement pu se procurer. Il sera sensible aussi aux intéressantes remarques concernant la lune, remarques qui confirment les recherches peu connues d'Alfred NAHON. Il regrettera quelques inexactitudes chronologiques - Hopkinsville est de 1955, non de 1954 - ou géographiques - La Londe est en Seine Maritime et non dans le Var - et quelques autres imprécisions qui lui feront une fois de plus regretter l'absence de références tout au long du livre.

Il comprendra moins en revanche, les utilisations abusives d'initiales pour désigner des personnes que chacun connait de longue date : cela tourne au ridicule de faire des cachoteries à propos de Mr " M " de Valensole alors que le nom de Mr MASSE a eu l'honneur de toute la presse ! Il sera enfin gêné de constater qu'un auteur qui se veut critique et s'érige en censeur semble parfois manquer de l'expérience suffisante ou de la sérénité nécéssaire pour juger de l'ensemble du phénomène. Certains aspects - extrêmement troublants, il est vrai - paraissent lui échapper : Est-il bien certain que tout ne soit qu'élucubrations et incohérence dans les cas d'Adamski et de Villas Boas, par exemple ? Et si tel n'était pas le cas.... L'auteur tomberait-il lui-même dans les travers qu'il dénonce chez les ufologues.

En conclusion, la venue de cet ouvrage qui se présente comme un bon stimulant par ses prises de position semble avoir été quelque peu prématurée ce qui est encore un signe de notre temps.

****

CHRONIQUES DES CIVILISATIONS DISPARUES. Patrick FERRYN et Ivan VERHEYDEN.

Robert Laffont .Coll. Les Egnimes de l'univers. 300 pages,relié illustré.

Nous ne mentionnerons que brièvement ce remarquable ouvrage collectif qui regroupe de nombreux articles parus dans la revue belge " Kadath". car il est axé sur l'archéologie. Il n'aborde donc le problème des OVNI qu'accessoirement et surtout pour démolir sans pitié les élucubrations de certains auteurs peu sérieux et peu scrupuleux en mal de sensationnel, par exemple à propos des soi-disant disques de Baian Kara Oula ou des vimanas de l'Inde auxquels chacun fait dire ce qu'il veut. Cela n'empêche pas les auteurs de reconnaître l'existence de nombreuses énigmes en archéologie, mais ils se refusent à faire appel au "deus ex machina " de l'ufologie pour les résoudre.
D'un niveau plus scientifique que les deux ouvrages précédents et accompagné de très nombreuses références qui permettent de poursuivre facilement l'examen des problèmes soulevés, il reste d'une lecture très abordable même pour le non spécialiste et sa lecture est à recommander à tous ceux qui se refusent à mélanger le rêve et la réalité en ufologie.

****

L'UNIVERS DE LA PARAPSYCHOLOGIE
Hans BENDER.

Editions DANGLES 45800 St Jean de Braye. Relié, nombreuses illustration. Belle présentation.

DANGLES éditeur vient de faire paraître en France un ouvrage en Parasychologie. L'auteur, le Professeur Hans BENDER est di ecteur de l'institut des zones frontières de la psychologie et d'hygiène mentale à Fribourg en Allemagne de l' Ouest Le professeur Hans BENDER est l'un des plus grands spécialistes au monde dans ce domaine et sa réputation dépasse l'Europe.Avec la lecture de cet ouvrage vous entrerez dans le monde inexpliqué de la télépathie, la clairvoyance, la prémonition et la psychokinésie. Cet ouvrage mérite d'être cité ici car son auteur étudie ces problèmes avec la plus grande rigueur scientifique.

****

Tous les ouvrages présentés ici sont actuellement en vente dans les bonnes librairies ou auprès de notre service de documentation.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..........................Prénom.......................Profession...........................Tél..................................

Adresse...

Je souhaite m'abonner durant 1 an à la revue LES EXTRATERRESTRES soit 4 numéros. Je joins à ce présent courrier Frs..............

correspondant à :
Abonnement 1 an France normal : 40 Frs. Abonnement 1 an France de soutient : 60 Frs.
Abonnement 1 an Etranger : 60 Frs . Abonnement 1 an couplé avec adhésion au G.E.O.S. : 80 Frs

Les adhérants au GEOS reçoivent une carte de membre numérotée, ainsi que le bulletin de liaison du GEOS retraçant les activités du groupement durant les dernières semaines précedent l'envoi du bulletin.

DOCUMENTATION SERVICE

SERVICE DE DOCUMENTATION
****

Notre service de documentation à pour but de procurer à nos lecteurs tous les ouvrages encore disponibles et relatifs au phénomène OVNI.

Nous avons également cité certaines de nos réalisations. Celles-ci nous sont fréquemment demandées pour la réalisation de conférences, expositions ou tout simplement pour un usage en privé.

Nous tenons à préciser que nous ne comptons donner aucun caractère commercial à ces documents. Nous les avons créés dans un but d'information et pour répondre à la demande de nos lecteurs.

Pour nous commander ces ouvrages, adressez-nous vos demandes accompagnées du règlement à :

LES EXTRATERRESTRES
Service de Documentation
St Denis-Les- Rebais
77510 REBAIS

Tous les prix indiqués ici sont FRANCO. (Port et Emb. compris)

Le collège Invisible. Jacques Vallée.	32 f
Le nouveau défi aux OVNIs de Jean-claude Bourret	41 f
Alerte aux OVNIs de E.M. Archeachon.	45 f
Des Soucoupes volantes aux OVNIs. Bougard.	55 f
Preuves de l'existence des S.V. A. Ribera.	38 f
Procès aux OVNIs de A. Ribéra.	38 f
Mystérieuses Soucoupes Volantes. A. Ribera.	51 f
Face aux extraterrestres de Charles Garreau.	45 f
Cosmic connestion ou l'appel des étoiles,C. Sagan.	36 f
Ce que les savants nous cachent à propos des S.V.	39 f
Nos ancêtresvenusdu cosmos. Maurice Chatelain.	41 f
Les étrangers de l'espace. Major Donald Keyhoé.	39 f
La propulsion des soucoupes volantes. Y Bozzonetti.	36 f
A l'écoute des galaxies. A Duncan.	43 f
OVNI dans les pays de l'Est. Hobana .	49 f
Le procès des soucoupes volantes. Claude Mac Duff	45 f
L'invisible nous fait signe. Gilbert Bourquin.	40 f
Les soucoupes volantes, la guerre des mondes aura t'elle lieu . Jacques Pottier.	37 f
Chroniques des apparitions extraterrestres. Ancienne édition de chez De noël. Très complète.	50 f
Le défi de l'antigravitation. Docteur M. Pagès.	55 f
Le guide de l'enquêteur Sobeps.	22 f
Historique des OVNI. Sobeps.	25 f
Le manuel de l'enquêteur. 2 cahiers.	33 f
OVNI dimension autre par Jacques Lob.	34 f
Ceux venu d'ailleurs . Jacques Lob.	34 f
Le dossier des soucoupes volantes. Jacques Lob	34 f
La nouvelle vague des soucoupes volantes. Bourret	35 f
Les soucoupes volantes, 25 ans d'enquêtes. Garreau.	30 f
Les objets volants non identifiés, mythe ou réalité.	42 f
Le livre des damnés de Charles Fort.	40 f
Black Out sur les soucoupes volantes. Jimmy Guieu	32 f
Les S.V. viennent d' un autre monde. Jimmy Guieu.	32 f
Le livre du paranormal. Jimmy Guieu.	32 f
Le livre noir des soucoupes volantes. Henri Durrant	33 f
Le dossier des OVNI . Henri Durrant.	33 f
Disparitions mystérieuses. Patrice Gaston.	38 f
Mystérieuses soucoupes volantes. F. Lagarde.	42 f

NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE.

Chroniques des civilisations disparues. P. Ferryn	60 F
La nouvelle vague des soucoupes volantes . Ed de poche.	10 F
A la recherche des OVNI. Jacques Scorneau.	10 F
Le grand livre des OVNI. Ed de Vecchi.	65 F
Ces mystérieux OVNI. Antonio Ribéra.	50 F
L'univers de la parapsychologie. Hans Bender.	voir annonce
Chasseurs d' OVNI. François Gardes	36 F

CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE.
OUVRAGES EN ANGLAIS DISPONIBLES.

Auto-collants au sigle "OVNI ... ils existent !



TRES RESISTANTS AUX INTEMPERIES. NOUVELLE PRESENTATION EN MATIERE PLASTIQUE.
2 COULEURS
2 ex : 6 Frs
10 ex : 12 Frs

Dépôt légal : N° 22.881/O du 1er trimestre 197 nprimerie ... Troye. P n° 51659 du 7/6/7

ASL

SERIGRAPHIE

ASL

ASL 10700

(25) 37.80.67